



BANQUE ET ASSURANCE

INFO CSEC
9 MARS 2022



DÉCLARATION **FO LCL** FACE AU NOMBRE CROISSANT DES DÉMISSIONS

Madame la Présidente,

C'est avec affliction que nous avons appris qu'en 2021, notre entreprise a enregistré un nouveau record de démissions. Au nombre de 789, le taux de démission s'élève à 4,5%, jamais atteint chez LCL.

2022 semble mal commencer puisque rien que dans le Nord-Ouest, 19 démissions seraient déjà actées depuis le début de l'année quand, sur toute l'année 2021, la région avait subi 51 démissions.

Force est de constater que les mesures prises dans les différents plans d'action, ne fonctionnent pas. Bien au contraire, l'hémorragie continue et s'accélère.

Même constat désolant en termes de licenciements : au nombre de 153, en hausse de 10% par rapport à 2019, il est à noter que 62% sont pour motif non disciplinaire (inaptitude).

En 2022, la machine à licencier semble continuer de tourner puisque 5 salariés ont déjà saisi la commission de recours interne alors qu'il n'y a eu que 8 commissions sur l'ensemble de l'année 2021.

Le réseau commercial enregistre à lui seul 89% des démissions et 87% des licenciements. Ce qui met à mal la relation de confiance entre le client et son conseiller. Le changement fréquent et intempestif de conseiller n'est-il pas le premier irritant de la clientèle ?

A cela s'ajoute un absentéisme conséquent puisqu'il a manqué l'équivalent de 1.200 salariés à temps plein sur l'année 2021. Il faut remonter à 2008 pour trouver un tel nombre, mais où l'effectif de LCL était nettement supérieur à celui d'aujourd'hui.

FO LCL constate, une fois de plus, que la direction de LCL applique une politique sociale désastreuse. De plus, des 4 coins de France, on nous remonte des cas de management déviant voire toxique. Malgré nos signalements et ceux des salariés victimes, la direction reste passive.

Dans le même temps, cette même direction ose nous dire qu'elle a beaucoup de mal à attirer et recruter, arguant que cela vient des nouveaux comportements, des nouvelles générations, des nouvelles aspirations. Bien sûr, jamais, elle ne se remet en cause.

Tout cela explique pourquoi, cette année encore, LCL est absent du classement des meilleurs employeurs, secteur banque et services financiers, publié par le magazine Capital.

Sous les excellents résultats financiers se cache une tragédie humaine, bien loin des discours officiels de responsabilité et d'engagements sociaux. Quand la direction de LCL va-t-elle arrêter ce massacre ?

Délégation Nationale **FO LCL**

B.C. 401-11

2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli **FO LCL**



twitter.com/FOLCL



[FO LCL](https://www.facebook.com/FOLCL)



[foiclinsta](https://www.instagram.com/foiclinsta)

